



Le mot du directeur	2
Actualité des activités de plaidoyer de l'AEC	2
L'AEC et ELIA invitent leurs membres à profiter des avantages de la double adhésion	3
Première rencontre virtuelle de la Plateforme Pop & Jazz de l'AEC, 11-13 février 2021 ...	4
L'AEC co-organise un webinaire sur l'enseignement musical, le vendredi 5 février	4
Bienvenue aux nouveaux membres du conseil de MusiQuE	5
Enquête : Le stage étudiant dans l'enseignement musical.....	6

Le mot du directeur

Che(è)r·e·s collègues et ami·e·s,

Alors que Franz Schubert, dans son *Voyage d'hiver*, rêvait de ces « fleurs qui éclosent en mai », nous sommes aujourd'hui plus enclins à rêver - dans des températures parfois inhabituellement douces à cause du réchauffement climatique - de la fin du confinement, et nous exprimons à nos ami·e·s britanniques notre profond chagrin causé par cet amour qui se fane.

Mais ne nous laissons pas gagner par la mélancolie : déjà, les jours rallongent ! Le bureau de l'AEC vous adresse ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2021.

Stefan Gies, PDG d'AEC

Actualité des activités de plaidoyer de l'AEC

La nouvelle année a commencé comme s'était terminée la précédente. La pandémie de coronavirus et ses conséquences, ainsi que les questions relatives à la mise en œuvre concrète du **budget 2021-2027 de l'Union européenne** sont toujours les points forts de l'agenda. En temps normal, le **Brexit** aurait pu aussi être un problème mais à l'heure actuelle, ses conséquences sont regardées avec un certain fatalisme. Au Royaume-Uni, du moins parmi les personnes concernées par l'enseignement supérieur, le **retrait du programme Erasmus** est constaté avec un grand regret. Il règne encore un certain flou sur les détails du **programme Turing** qui doit le remplacer. Il est cependant à prévoir que ce substitut ne reprendra que quelques éléments de l'ancien programme européen, et sans doute uniquement ceux qui sont pertinents pour les étudiants britanniques désireux d'aller à l'étranger et non pour les étudiants venant de l'étranger.

Position de l'Union européenne sur la culture et l'éducation

Fin 2020, les institutions européennes se sont particulièrement impliquées dans les domaines de la culture et de l'éducation. Le 11 décembre, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen présentait l'accord sur le prochain programme Erasmus, et le 14 décembre voyait la conclusion d'un accord définitif sur les conditions de la poursuite du programme Europe Créative. Le 2 décembre, le comité CULT du Parlement européen, chargé notamment de la culture et de l'éducation, a tenu une audience publique sur « Le programme éducatif : objectifs, défis et perspectives de réussite ». Signalons également les activités d'un groupe informel multipartite de parlementaires : composé d'une vingtaine de membres très engagés du comité CULT, il s'exprime régulièrement en qualité de groupe d'amitié des créateurs culturels - [Cultural Creators Friendship Group \(CCFG\)](#) - et présente des déclarations claires et des initiatives ciblées pour la promotion de la politique culturelle. Le CCFG soutient, entre autres, la demande de nombreux acteurs du secteur (dont l'AEC) d'affecter à l'art et à la culture 2% du financement accordé par la Commission européenne aux états nations au titre du Fonds pour la relance. Le CCFG est aussi un élément moteur lorsqu'il s'agit de suggérer des mesures et des actions concrètes pour donner vie à

l'engagement pris en 2018 par la Commission européenne de [promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie](#).

Bien que l'initiative relative à l'allocation des 2% du Fonds de relance soit fortement appuyée par les membres du Comité CULT et par la Commissaire Mariya Gabriel, elle manque toujours du soutien de parties prenantes concernées mais extérieures au monde de la politique culturelle. De plus, certains responsables politiques au niveau des états nations n'apprécient pas de recevoir des injonctions extérieures sur la manière de dépenser les subsides de Bruxelles. Il serait cependant utile que la communauté AEC envisage le bien-fondé et les modalités d'un plaidoyer pour une utilisation raisonnable de l'argent au niveau de chaque état nation.

Rescue Horizon Europe

À ce stade, nous souhaitons signaler une autre initiative issue du Parlement européen, certainement conçue avec de bonnes intentions, mais sa préparation et sa coordination sont loin d'être optimales. Trois parlementaires allemands ont lancé une campagne pour l'annulation des coupes budgétaires dans le programme européen de financement de la recherche « Horizon Europe ». Ils expriment leur malaise - justifié - dans un appel intitulé [Rescue Horizon Europe](#). De fait, il semble difficile pour l'Europe de valider une coupe budgétaire de 15% (par rapport à 2018) dans le programme européen de financement de la recherche et prétendre être un acteur majeur du soutien aux idées innovantes. L'AEC a toutefois décidé de soutenir cette initiative, mais notre signature est assortie de la remarque que nous aurions vivement souhaité que le texte ne fasse pas référence constante et exclusive à la *science*, accentuant ainsi une fois de plus l'impression que la recherche en sciences humaines et en art ne contribue en rien à l'innovation et au renforcement de nos sociétés. Dans sa lettre aux auteurs de l'initiative, l'AEC déclare : « Le texte que vous proposez ne parle que des sciences. Malheureusement, on pourrait facilement en déduire que les sciences humaines et les arts, mais sans doute aussi d'autres domaines de recherche, en sont exclus. Nous proposons d'utiliser à la place le terme plus inclusif et général de *recherche* plutôt que *science*, car tel est le but d'Horizon Europe : il ne s'agit pas d'un programme de financement de la science, mais de la recherche. »

L'AEC et ELIA invitent leurs membres à profiter des avantages de la double adhésion

L'intensification croissante de la coopération entre les organisations partenaires AEC et ELIA au fil des années se manifeste de plus en plus dans des projets concrets et des actions de plaidoyer au niveau européen.

Depuis 2019, les établissements d'enseignement artistique supérieur membres des deux réseaux peuvent bénéficier d'une **réduction de 10 %** sur leur cotisation d'adhésion à l'AEC et ELIA. À noter que cette réduction est disponible uniquement sur demande pour les nouveaux membres : elle n'est pas appliquée automatiquement à la première facture d'adhésion.

Les établissements qui auraient pu bénéficier de la réduction dans les années précédentes et qui souhaitent renouveler leur(s) adhésion(s) sont priés d'envoyer un email de confirmation aux deux organisations, avec une mise à jour de leurs effectifs étudiants.

Notez que les établissements membres de l'AEC et d'ELIA peuvent s'adresser à l'une ou l'autre organisation pour solliciter cette réduction, **jusqu'au 1^{er} avril au plus tard**. Retrouvez toute l'information sur les modalités et conditions dans [ce document](#).

Première rencontre virtuelle de la Plateforme Pop & Jazz de l'AEC, 11-13 février 2021

L'édition 2021 de la [rencontre de la Plateforme Pop & Jazz \(PJP\) de l'AEC](#) ciblera la thématique suivante : **artistes créatifs - enseignant créatif** avec, comme principaux intervenants :

- [Michael League](#) - musicien, récompensé par 3 Grammy Award, créateur et leader de l'ensemble instrumental Snarky Puppy et du groupe de world music Bokanté, fondateur du label (et source de curation musicale) GroundUP Music;
- [Benny Greb](#) - un des batteurs les plus reconnus de l'époque actuelle ;
- **Magda Giannikou** - compositrice, arrangeuse, productrice, chanteuse, pianiste et accordéoniste, fondatrice et leader du groupe de world music [Banda Magda](#).

Tous les intervenants principaux feront une présentation en direct au cours de la séance plénière « *in conversation with...* »

En amont, nous vous invitons à suivre le **programme de pré-conférence** du jeudi 11 février. Quatre séances thématiques permettront d'aborder diverses questions dans les domaines du jazz, de la pop, de la musique traditionnelle et du folk. Nous souhaitons rassembler également des **étudiants** et vous demandons d'encourager et soutenir leur participation !

Par ailleurs, une version en ligne de la **séance de discussion ouverte** « **Open Floor** » offrira à la communauté PJP la possibilité de contribuer au programme de la conférence.

La date limite d'inscription sur le [site internet de l'AEC](#) est fixée au **8 février 2021**.

La formule « forfait conférence » permet à tout établissement d'inscrire **jusqu'à 5 participants**.

Toute l'information relative aux inscriptions, au règlement des frais et au programme de la conférence est disponible sur le [site internet de l'événement](#). La version complète de l'invitation à la conférence est [ici](#).

Nous espérons vous *voir* à la PJP en ligne 2021!

L'AEC co-organise un webinaire sur l'enseignement musical, le vendredi 5 février

Sous l'égide du Conseil européen de la musique, le [webinaire "Agenda européen pour l'accès à l'éducation musicale"](#) est organisé par le comité de pilotage pour l'harmonisation de l'éducation musicale européenne (SCHEME), coalition informelle réunissant les trois associations représentant l'enseignement musical institutionnel au niveau européen.

Le webinaire se tiendra le **vendredi 5 février 2021, 10:30-12:00 CET**

À propos de SCHEME

Le groupe SCHEME se compose de :

- L'AEC, représentant l'enseignement musical supérieur,
- L'Union européenne des écoles de musique ([EMU](#)), représentant les écoles de musique, et
- L'[Association européenne pour la musique à l'école \(EAS\)](#), représentant l'éducation musicale dans les établissements d'enseignement général.

SCHEME couvre ainsi tout le spectre de l'offre d'enseignement musical, des activités d'éveil du primaire à l'enseignement musical supérieur. Malgré la diversité de leurs tâches, ces trois associations ont néanmoins des valeurs communes et sont conscientes de la complémentarité et du soutien réciproque de leurs activités respectives.

Une des valeurs communes fondamentales est la conviction est que l'éducation musicale est la clé d'un avenir durable aussi bien pour nos sociétés que pour la musique en tant que forme d'art et pratique sociale. Suite à leur travail conjoint d'élaboration d'un [Agenda européen de la musique](#), les trois associations ont décidé d'organiser un webinaire, conjuguant ainsi à nouveau leurs forces afin d'établir des voies communes pour l'avenir de l'enseignement musical et en discuter les défis potentiels.

Webinaire du vendredi 5 février

Les présentations et les groupes de discussion se pencheront sur des concepts clés comme *la diversité, les nouveaux publics, la pertinence sociale de la musique et de l'éducation musicale, l'utilisation judicieuse et créative des outils numériques.*

Les participants pourront actualiser leurs connaissances et échanger leurs points de vue sur ces différentes thématiques au cours d'un webinaire interactif de 90 minutes, destiné aux personnels enseignants et dirigeants de toutes sortes d'institutions d'enseignement musical, mais aussi aux musiciens et autres parties prenantes de l'industrie de la musique, aux décideurs politiques aux niveaux national, européen et international, aux décisionnaires dans les domaines de l'éducation et de la culture, et à toute personne soucieuse de l'avenir de la musique et de l'éducation musicale.

Bienvenue aux nouveaux membres du conseil de MusiQuE

Dans le cadre du renouvellement régulier des membres du conseil de [MusiQuE - Music Quality Enhancement](#), l'AEC, un des quatre organismes partenaires de MusiQuE, peut proposer des candidats au [conseil d'administration de MusiQuE](#).

En ce début d'année 2021, MusiQuE accueille les nouveaux membres ci-dessous et leur souhaite de mener leurs mandats avec succès :

- **Jacques Moreau** (Cefedem Auvergne-Rhône-Alpes) a une longue expérience de l'assurance qualité, acquise au fil d'années d'implication dans les activités et visites d'établissements réalisées sous l'égide de MusiQuE. Actuellement directeur du Cefedem Auvergne-Rhône-Alpes (France), il a occupé plusieurs fonctions dirigeantes et postes d'enseignement au cours de sa carrière.

- **Orla McDonagh** (TU Dublin), directrice du Conservatoire de la Technological University de Dublin (Irlande), s'implique aussi depuis longtemps dans les questions d'assurance qualité. Elle a participé à de nombreux groupes de travail, formations et visites d'établissements organisés par MusiQuE.
- **Ankna Arockiam**, doctorante au Royal Conservatoire of Scotland de Glasgow (Royaume-Uni), rejoint le Conseil de MusiQuE à titre de membre étudiant. Elle a déjà participé à plusieurs visites d'établissements de MusiQuE.

MusiQuE accueille chaleureusement les nouveaux venus et adresse ses vifs remerciements aux membres sortants.

Nous exprimons ici notre profonde gratitude à **Martin Prchal**, président sortant, pour son travail et ses conseils. Engagé dans le domaine de l'assurance qualité depuis plusieurs dizaines d'années, Martin a été un fervent défenseur de l'AQ dans l'enseignement musical supérieur pendant toute sa carrière. C'est à son engagement, sa vision et son leadership que nous devons la création de MusiQuE et son inscription au registre EQAR. Pour la dernière année de son mandat, Gordon Munro, actuellement membre du conseil, lui succède au poste de président du conseil.

MusiQuE profite de l'occasion pour remercier chaleureusement **Bernd Clausen** et **Rosa Welker** (respectivement membre et membre étudiant) pour leurs années de participation.

Enquête : Le stage étudiant dans l'enseignement musical

Dans le cadre du projet "[Work-integrated Learning in the Music Academy](#)" (WILMA) sur l'apprentissage intégré au travail dans l'enseignement musical, le [Royal Northern College of Music](#) (RNCM) et le [Centre for Excellence in Music Performance Education \(CEMPE\)](#) de l'Académie norvégienne de musique lancent une enquête dans le cadre de leur collaboration en matière de recherche.

L'[enquête](#) vise à recueillir des données **des établissements d'enseignement musical supérieur** sur leurs **programmes de stages étudiants** (aussi appelés stages professionnels, practicums, ou stages en alternance) **inclus dans le curriculum**.

La recherche s'intéresse particulièrement aux étudiants de niveau Bachelor, Masters ou PhD qui passent du temps avec une organisation d'accueil pour acquérir de l'expérience professionnelle. Il peut s'agir de stages dans un orchestre ou un autre type d'ensemble, dans un organisme de gestion artistique, un groupe de musique communautaire voire au sein même de l'établissement de l'étudiant. Les stages pris en considération dans l'enquête peuvent être nationaux ou internationaux ; les stages étudiants en alternance ERASMUS peuvent être inclus, mais pas les échanges universitaires ni les placements des diplômés.

Pour contribuer à cette recherche, vous pouvez répondre à l'enquête jusqu'au 31 mars 2021.

Retrouvez plus d'information sur le projet WILMA sur la [page internet dédiée](#) et dans les [Annales CEMPE \(p. 48\)](#).